





à noter dans la case « choix activité » A1 ou A2 pour Adulte 1/ Adulte 2. E1 ou E2 ou E3 pour enfant 1/enfant 2/enfant 3.

Activités MJC	Tarifs	Jours	Heures des cours	Choix Activité	Sous Total Réserve MJC
YOGA	210 €	Lundi	19h15 à 20h30		
		Mardi	18h30 à 19h45		
		Vendredi	10h00 à 11h15		
SOPHROLOGIE	228 €	Mardi	18h45 à 19h45		
		Jeudi	9h15 à 10h15		
		Jeudi	10h45 à 11h45		
		Jeudi	18h45 à 19h45		
COURS DE COUTURE	280 €	Mardi	20h00 à 22h00		
		Jeudi	9h00 à 11h00		
DESSIN / PEINTURE / MODELAGE					
5/7 ans	200 €	Vendredi	17h15 à 18h45		
8/10 ans	200 €	Jeudi	16h45 à 18h15		
Ados	240 €	Mardi	18h30 à 20h30		
Adultes	240 €	Jeudi	18h45 à 20h45		
THEÂTRE					
Cour 5/8 ans	145 €	Samedi	9h30 à 10h15		
Jardin 9/15 ans	170 €	Samedi	10h30 à 11h45		
Plus de 16 ans	210 €	Lundi	20h30 à 22h00		
Troupe	140 €	2022/2023			
Adhésion Centre Social Colibri	7€	Valable du 1er septembre au 31 août			
	Villardois				
	9€				
	Extérieur				
Total Réserve CS Colibri					

**PIECES JOINTES LORS DE L'INSCRIPTION**

*Réserve Centre Social Colibri*

Chèques sur Compte N° ..... Banque : .....

Nom sur les chèques : .....

Montant ..... Euros Chèque N° ..... date .../ .../....

Montant ..... Euros Chèque N° ..... date .../ .../....

Montant ..... Euros Chèque N° ..... date .../ .../....

Chèques vacances Nombre ..... Montant .....

Coupon sport Nombre ..... Montant .....

Chèque jeunes 01 Nombre ..... Montant .....

Somme de ..... Euros en espèces.

## MODALITES D'INSCRIPTION

Une adhésion au Centre Social Colibri est obligatoire pour participer à une ou plusieurs activités.

Le montant de l'adhésion est fixé à chaque assemblée générale du Centre Social Colibri.

Pour la saison 2023/2024, l'adhésion est fixée à 7 € pour les résidents Villardois et 9 € pour les non Villardois.

L'inscription à une ou plusieurs activité(s) implique l'acceptation et l'approbation du règlement intérieur de l'association Centre Social Colibri et du règlement intérieur de l'activité. Nous vous informons conformément à la loi 84 610 du 16/07/1984, que la pratique d'activités peut comporter des risques et donc de l'intérêt de souscrire une formule assurance « dommage corporel » pour la pratique des activités sportives et chorégraphiques.

Chaque coût d'activité est spécifique, le tarif est défini par le bureau du Centre Social Colibri pour le début de chaque saison.

Faute d'inscriptions suffisantes, certaines activités peuvent être annulées.

Toute inscription est ferme et définitive, le règlement s'effectue au maximum 1 mois après le démarrage de l'activité. Aucun remboursement n'est effectué sauf pour raison médicale avec présentation d'un certificat médical dans les 10 premiers jours du trimestre.

Seuls le(s) trimestre(s) non débuté(s) sera(ont) remboursé(s).

La responsabilité des parents est engagée jusqu'à la prise en charge de leurs enfants par les intervenants du Centre Social Colibri. Les enfants doivent être accompagnés et récupérés auprès de l'intervenant de l'activité.

Une réduction de 20 % est effectuée sur l'inscription à une activité supplémentaire (adhérents de la même famille, hors Club Jeunes et Centre de Loisirs)

Pour les inscriptions au Centre de Loisirs ou au Club Jeunes, un règlement intérieur est spécifique, comme les modalités d'inscriptions et de paiement.

Attention au vue de la situation sanitaire, nous nous conformerons aux directives en vigueur ce qui pourrait perturber les activités. Merci de votre compréhension.

La personne signataire de l'adhésion donne son consentement au traitement de ses données personnelles dans le strict respect du RGPD (Règlement Général de la Protection des Données).

J'ai pris connaissance des modalités d'inscriptions et les accepte sans réserve.

Fait à Villars les Dombes le ...../...../..... Signature(s) :